



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres de la F3SCT

Le rapport de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant est paru. S'il est naturel que les médias se soient d'abord emparés des questions scolaires, tant l'École structure nos vies, il faut souligner que ce travail va bien au-delà. L'UNSA Éducation salue le regard citoyen qui rappelle la place centrale de l'École publique. Les citoyens ont fait leur part. Il est désormais indispensable que la parole des professionnels soit pleinement entendue.

Car le malaise est profond. Seuls 6 % des personnels déclarent aujourd'hui se reconnaître dans les orientations politiques menées, selon le dernier baromètre UNSA des métiers de l'éducation auquel plus de 53 000 collègues ont répondu.

Ces résultats confirment un profond malaise : plus de 87 % des personnels pointent un manque d'attractivité lié à la rémunération, aux réformes successives, à la perte de sens. Ces difficultés s'additionnent à un sentiment persistant de manque de reconnaissance. 67,1% déclarent ne pas se sentir respectés ni reconnus. Tous ces éléments nourrissent une spirale négative où surcharge de travail, manque de soutien et déficit de considération alimentent l'usure psychologique.

Ce malaise n'est pas conjoncturel : les personnels ont accumulé les renoncements, les charges et les contraintes. La majorité des agents de l'Education Nationale (57%) place le pouvoir d'achat comme domaine à améliorer en priorité. Ce chiffre est dépassé pour plusieurs catégories de personnels dont les AESH qui sont plus d'1/3 à avoir déjà renoncé à des dépenses alimentaires. En ce sens, l'Unsa Education revendique toujours la création d'un corps de catégorie B de la fonction publique pour ces collègues.

Sur le terrain, l'année scolaire est déjà bien engagée, et les difficultés s'amplifient. Le climat est marqué par l'épuisement, la colère, l'inquiétude, et parfois la banalisation de situations qui ne devraient jamais devenir ordinaires : insultes, menaces, mises en cause répétées, coups, griffures, pleurs. Le premier enjeu reste celui des élèves insuffisamment accompagnés. Comment enseigner sereinement quand les moyens de l'inclusion manquent, quand les relations avec certains parents deviennent violentes, quand les personnels se sentent démunis et que la souffrance au travail est devenue quotidienne ?

Le registre Santé et Sécurité au Travail nous inquiète particulièrement : la plupart des fiches concernent des risques psychosociaux, notamment liés aux exigences émotionnelles et au

manque de reconnaissance. Ces fiches sont celles des personnels qui ont réussi à se saisir de cet outil de signalement. Combien sont-ils à renoncer à le saisir par crainte ? Combien restent silencieux et s'accommodent d'une souffrance devenue quotidienne, banale ? Nous savons l'engagement du département sur ces sujets, et nous le saluons mais une fois le constat posé, la réflexion engagée, une question demeure : quand tous les leviers ont été saisis, que fait-on concrètement pour réparer les situations déjà passées ayant laissé des traces profondes, que fait-on pour accompagner les collègues qui demeurent en détresse émotionnelle et pour qui ces situations sont devenues récurrentes ?

Concernant les réponses apportées par les IEN sur ce registre, nous déplorons très fortement des réponses ne concernant que les aménagements ou signalements prévus pour les élèves. Ces mêmes fiches qui décrivent pourtant une détresse profonde de la part de l'agent qui la rédige ne fait parfois l'objet d'aucune considération, aucune préconisation le concernant directement... N'oublions donc pas que ce registre concerne en premier les personnels eux-mêmes !

Derrière ces constats, c'est bien la relation entre les personnels et l'institution qui se fragilise, nourrissant résignation et parfois désengagement. Or les enjeux liés à la santé des personnels sont aujourd'hui majeurs. L'employeur ne pourra répondre à ses obligations sans une politique cohérente de moyens, des conditions de travail stabilisées et une revalorisation réelle des rémunérations.

L'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers constitue un enjeu essentiel du système éducatif. Elle ne peut réussir sans moyens. Nous ne cesserons de demander des personnels formés, en nombre suffisant, le maintien des structures spécialisées et la présence renforcée des PsyEN et du secteur médico-social.

Pour construire une réponse éducative à la hauteur des enjeux de notre société, nous rappelons que l'instauration d'un contexte d'apprentissage favorable, vecteur de réussite scolaire pour nos élèves, passe avant tout par la santé des personnels, sujet central de la F3SCT, tout comme les conditions de leur environnement de travail.

Si vous me le permettez, je souhaiterais ajouter à cette déclaration le témoignage d'une collègue qui souhaite porter à la connaissance des membres de la Formation Spécialisée ce qu'elle vit actuellement dans son école.

Début novembre, j'ai reçu un appel d'une maman d'élève. Ses propos haineux étaient assortis d'une menace de dépôt de plainte. Cet épisode traumatisant a donné lieu à la rédaction d'une fiche SST. Cet élève est un enfant pour l'accompagnement duquel l'équipe est en difficulté depuis des années, clairement identifié par l'école, ayant fait l'objet de nombreuses équipes éducatives, la dernière ayant eu lieu trois semaines plus tôt.

Deux jours plus tard, j'ai appris qu'une plainte avait été déposée contre moi et une autre contre l'AESH de ma classe, plaintes qualifiées pénalement par le motif de harcèlement scolaire. Ce deuxième coup de massue a été particulièrement violent, d'autant plus que l'enfant à l'origine de cette plainte était ensuite présent en classe, chaque jour, poussant toujours plus loin les provocations et l'insolence, allant jusqu'à me traiter de menteuse devant les 24 autres élèves de ma classe. Ceux-ci étant particulièrement impactés par l'injustice de cette situation, ils se sont dressés contre lui et j'ai eu très peur de voir la situation basculer. La famille de l'élève est entrée en contact avec d'autres parents pour chercher des témoignages contre l'AESH et moi-même, l'élève s'est rapidement vanté dans les couloirs d'avoir déposé plainte contre nous. Le climat était affreusement pesant. De nombreux parents d'élèves ont alors adressé des courriers de soutien à mon intention à la directrice de l'école et à notre IEN.

Face à la dégradation du climat de classe du fait des agissements de cet élève, ma directrice et mes collègues ont proposé de l'accueillir à tour de rôle, pour protéger ma classe et me protéger. Parallèlement à cette situation très pénible, la directrice a été convoquée à la gendarmerie pour une audition concernant la situation. La proposition de l'équipe a été validée par notre IEN lors d'un entretien en présence de toute l'équipe. Lors du dit entretien et au vu des nombreux aménagements déjà mis en place pour cet élève au cours des années précédentes (décloisonnement, accompagnement par AESH, accompagnement individuel sur le temps de cantine suite à l'exclusion des services périscolaires...), notre IEN a questionné l'équipe sur la possibilité pour cet élève de rester dans l'école. La réponse collective et unanime a été négative. Notre IEN a alors demandé à l'équipe de tenir jusqu'au vendredi avant qu'elle ne fasse part de sa décision, précisant qu'elle avait de nombreuses idées pour résoudre cette situation. Mes collègues ont continué de rédiger un bilan quotidien des difficultés rencontrées en lien avec la présence de cet enfant dans leurs classes, bilan que la directrice faisait parvenir à l'IEN. Le vendredi, l'IEN ayant reçu les parents en entretien, elle a demandé à la directrice un délai supplémentaire. En effet, les parents avaient assuré que leur fils s'était mis au travail et elle espérait qu'un "déclic se produise". Pendant ce temps, mes collègues faisaient face quotidiennement à sa volonté de perturber les classes dans lesquelles il était accueilli, à son attitude provocante et à ses propos inadaptés à l'égard des autres enfants comme des adultes.

De mon côté, alors même que je me sentais infiniment coupable de voir mes collègues dans cette situation, j'affrontais quotidiennement ses regards appuyés lors des récréations et ses tentatives d'approcher mes propres enfants, scolarisés dans l'école.

Le mardi suivant, il a été acté par l'éducatrice de l'ALSEA (l'enfant étant suivi en AEMO) et l'IEN que les parents souhaitaient le changer d'école. Ils souhaitaient, pendant que nous subissions. Puis le flottement a repris.

J'ai cherché à faire face, à être présente pour les 24 autres élèves et pour faire honneur au soutien que l'ensemble des parents d'élèves m'avaient témoigné. Je me sentais profondément triste, effrayée. J'ai subi un violent malaise à mon domicile, ayant entraîné une perte de connaissance et un choc violent au crâne et au dos. Par suite, j'ai été hospitalisée puis arrêtée. L'arrêt de travail était assorti d'un certificat médical avec dix jours d'ITT au motif d'un syndrome anxiocdépressif réactionnel. Pendant ce temps, si des solutions ont été recherchées, aucun changement n'a été opéré.

Ce samedi, j'ai été entendue en tant que témoin pendant près de 2 heures par la gendarmerie.

Je reprends ma classe aujourd'hui. Je me refuse à céder face au mensonge, à la calomnie ou encore aux intimidations que la famille de cet élève a pu me faire subir via les réseaux sociaux. Le poids de cette calomnie m'écrase cependant. Je puise la force de reprendre le travail dans le soutien inconditionnel de mes collègues, élèves et parents d'élèves.

Je reprends donc le chemin de l'école aujourd'hui, avec l'envie de retrouver des êtres et une mission qui me sont chers mais écrasée par la tristesse et la peur. En effet, je sais qu'il me faudra croiser cet élève qui a décidé de me nuire et qui est toujours là. Qui m'accueillera avec le sentiment de puissance dont il témoigne depuis ce dépôt de plainte qui a brisé une partie de la confiance que j'avais en mon métier, en l'institution et en ma capacité à aider tous les élèves. J'ai échoué avec lui parce qu'il n'est pas possible pour un enseignant d'aider un enfant qui a besoin d'un accompagnement tout autre que scolaire et d'une structure adaptée. C'est pourtant sur moi, sur mon équipe, sur nos élèves, sur les collègues qui seront possiblement amenés à l'accueillir à l'avenir, que pèsent l'échec de l'accompagnement de cet enfant et le danger de voir cette situation se reproduire et abîmer, encore, les personnes qui en seront victimes.

Nous n'y sommes pour rien, nous n'y pouvons rien mais nous nous sentons seuls. JE me sens très seule et pétrie d'angoisses de reprendre demain le chemin d'une école que j'aime tant, pourtant.

Merci pour votre attention.